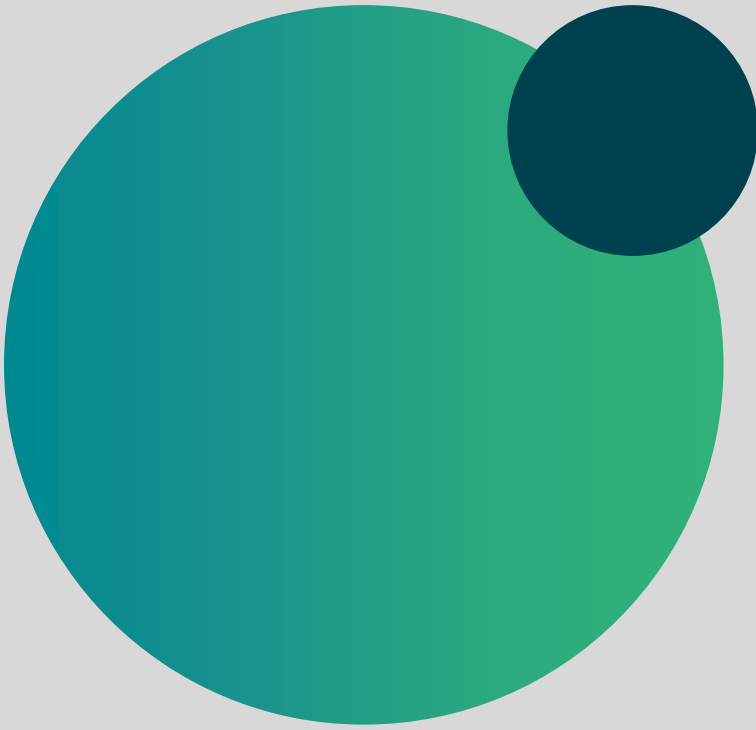




DIGNE DE CONFIANCE,
à chaque instant



PROGRAMME DE RECHERCHE D'ALTERNATIVES À LA FUGUE

Direction du programme jeunesse

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval**

Québec 

Une publication de :
Direction programme jeunesse
Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval
310, boul. Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2
Téléphone : 450 975-4150 poste 4094
Site Web : www.lavalensante.com

Rédaction

Mme Shirley-Ann Savard, TS, D.E.S.S, M.S.S, spécialiste en activités cliniques-répondante en exploitation sexuelle

M. Francis Ouellet, criminologue

Révision linguistique :

Service des communications

Diffusion

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse www.lavalensante.com

On ne peut reproduire aucun extrait de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit sur machine électronique, mécanique, à photocopier ou à enregistrer, ou autrement sans avoir obtenu, au préalable, la permission écrite de la direction du programme jeunesse du CISSS de Laval.

© Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval, 2022

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

ISBN 978-2-550-91574-4 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-91575-1 (PDF)

CONTEXTE

Plusieurs familles ainsi que les différents centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation du Québec sont fréquemment confrontés au phénomène de la fugue. Il s'agit d'une situation inquiétante pour les parents et les intervenants œuvrant auprès des jeunes. Selon Réseau Enfants-Retour, il est rapporté qu'environ 5 000 cas de jeunes disparus par année sont déclarés aux autorités. Quatre-vingt-dix pour cent de ces disparitions seraient des fugues de jeunes 12 à 17 ans.¹ Une proportion de 23 % à 25,8 % des jeunes hébergés en centre de réadaptation ou dans une ressource intermédiaire a déjà fugué (INESSS)².

Au Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation de Laval (CRJDA), plusieurs initiatives ont été mises en place afin de contrer le phénomène. Dans les dernières années, des outils d'évaluation afin de prévenir la fugue ont été développés par des intervenants. Ces outils, développés en 2016, se sont d'ailleurs mérité le prix d'excellence du ministère de la Santé et des Services sociaux pour le volet sécurité des soins et des services en juin 2019.

À la suite du rapport Lebon (2016), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mandaté l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) afin qu'il produise un avis quant aux meilleures pratiques de prévention et d'intervention en matière de fugues. En 2018, l'INESSS émet 14 recommandations découlant de cet avis.³ En 2020, la Direction du programme jeunesse du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval bonifie ses interventions en matière de fugue en s'appuyant sur les recommandations émises par l'INESSS (2018). En ce sens, le guide de procédures en lien avec la problématique de la fugue est mis à jour. Une formation pour les intervenants est développée afin de s'assurer de la bonne compréhension des procédures à appliquer en contexte de fugue. De plus, un atelier de réflexion sur la fugue, destiné à l'ensemble des jeunes hébergés au CRJDA de Laval, est élaboré.

Malgré l'ensemble de ces initiatives, nous croyons nécessaire de mettre en place un programme répondant aux besoins spécifiques des fugueurs chroniques. La présentation du projet GPS (Groupe de projet et de soutien) par l'équipe du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale lors d'un colloque⁴ nous a permis de prendre connaissance d'une pratique d'intervention offerte aux jeunes ayant une problématique récurrente de fugue. Cette pratique a de plus été reconnue comme projet novateur par le Conseil québécois d'agrément en 2014. Le développement du programme actuel est inspiré de ce dernier.

Portrait des adolescents visés par le programme

La fugue est un moyen utilisé par les jeunes afin de répondre à un de leurs besoins. Ce moyen peut être à risque en considérant les dangers qu'ils peuvent encourir en l'absence du soutien et de la supervision de l'adulte. L'INESSS identifie dans son document « État des pratiques : Portraits des fugueurs et des pratiques actuelles en matière de fugue auprès des jeunes hébergés en Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation au Québec (septembre 2017), qu'il existe quatre profils de fugueurs soit : les fugueurs interceptés, les fugueurs

¹ Site internet : www.reseauenfantsretour.org Organisme Réseau Enfants-Retour.

² Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Portrait des fugueurs et des pratiques actuelles en matière de fugue auprès des jeunes hébergés en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation au Québec. Rapport rédigé par Isabelle Beaudoin et Danielle Tremblay. Québec, QC : INESSS; 2017. 74P. ISBN 978-2-550-79253-6 (PDF)

³ Site internet : INESSS.qc.ca.

⁴ Colloque : De la ruelle au virtuelle (octobre 2019).

uniques, les fugeurs retardataires et les fugeurs chroniques. Le programme actuel vise les fugeurs chroniques. Ils représentent 34,8 % des fugeurs selon ce même document.

Ceux-ci « fuguent à répétition et risquent de commettre une longue fugue un jour ou l'autre. La répétition de leur fugue, même de courtes durées, paraît annonciatrice d'une problématique particulière et doit être prise au sérieux. Effectivement, les données sur les jeunes de ce profil montrent bien qu'ils ont tendance à avoir fugué à répétition pendant des durées très variées et qu'ils ont fini par faire une fugue de plus de 72 heures. Il est probable qu'ils acquièrent une certaine expérience de la fugue, qu'ils se créent des repères ou des contacts dans la rue au fil de leur fugue et qu'enfin ils soient en mesure de partir pour une longue période. »⁵

Leurs caractéristiques personnelles peuvent être diverses. En tenant compte des caractéristiques des jeunes hébergés en CRJDA, il nous est possible d'affirmer :

« Qu'ils ont souvent vécu des situations très difficiles dans leur enfance. Leur famille étant, pour plusieurs d'entre eux, en grande difficulté, aux prises avec des problèmes de violence, de négligence, de santé mentale, de dépendance et d'exclusion sociale. Le développement de ces adolescents est fortement susceptible d'en être affecté. Ils sont parfois même en rupture avec leur famille, victime de délaissement ou d'abandon. Les motifs à l'origine de leur placement en réadaptation relèvent de troubles de comportement sérieux mettant à risque leur propre sécurité ou celle des autres, tels que la délinquance, la consommation, la prostitution, la violence, la fugue du milieu familial ou substitut, ou encore l'itinérance et les comportements suicidaires ou d'automutilation. De plus, ces adolescents sont susceptibles de présenter une problématique de santé mentale. En effet, 45 % des jeunes hébergés en centre jeunesse ont un diagnostic de trouble mental inscrit au dossier, dont 4,3 % un trouble sévère et 13,4 % un trouble sévère combiné à un autre trouble » (MSSS, 2017).⁶

Les caractéristiques décrites ci-haut correspondent donc à un profil clinique de jeunes ayant pu vivre de multiples traumatismes de manière récurrente.

En octobre 2020, des entrevues sont menées auprès de jeunes hébergés au CRJDA de Laval afin d'en apprendre davantage sur leurs motivations à fuguer. Parmi les réponses recueillies, nous retrouvons, notamment, les difficultés d'adaptation à la réalité du milieu, leur souhait d'obtenir une programmation adaptée à leur besoin, leur désir d'obtenir davantage de soutien face à leur difficulté, leur besoin de pouvoir s'accrocher à un projet personnel et leur envie de développer leur autonomie dans un milieu dans lequel on leur fait confiance.

Les différents outils d'évaluation actuellement utilisés au CRJDA de Laval soit l'outil « Historique de fugue » et l'outil « Estimation de la vulnérabilité du jeune en cas de fugue » identifient les différentes motivations à fuguer et les éléments déclencheurs y étant associés. Les motivations des jeunes à fuguer sont l'acte de révolte, la recherche d'autonomie, le désir de changement, la recherche de solutions et la croyance d'un meilleur bien-être ailleurs. Les principaux éléments déclencheurs à la fugue identifiés sont le désir de participer à un événement extérieur, le sentiment d'injustice et d'être incompris, le souhait de protéger un ami ou un membre de la famille ainsi que le besoin de retrouver son groupe d'appartenance. Le comportement d'opposition au placement, les difficultés relationnelles avec les pairs ou le personnel, l'interdiction de sortie, l'échec à un projet ou une activité et la pression des pairs fugeurs sont aussi des éléments qui peuvent amener un jeune à fuguer. D'autres éléments déclencheurs sont également identifiés tels que le fait de vivre : des situations anxiogènes, de la difficulté à vivre la promiscuité à l'unité, le transfert ou la prolongation d'une ordonnance, le départ d'un pair,

⁵ État des pratiques : Portraits des fugeurs et des pratiques actuelles en matière de fugue auprès des jeunes hébergés en Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation au Québec (septembre 2017), p.22

⁶ Ibid., p. 4-5.

l'absence de visites, les règles ou les sanctions, l'arrivée de la fin de l'ordonnance lors de la majorité et le changement d'intervenants.

Objectifs généraux et spécifiques du programme actuel

Le programme actuel vise à répondre aux différents besoins nommés précédemment en créant un groupe de soutien pour les jeunes qui risquent de se mettre en danger lors de leur fugue. Ainsi, la mise en place d'un groupe de soutien dans lequel des activités sont proposées aux jeunes leur permettra de combler certains besoins liés à leurs motivations à fuguer. Par conséquent, les **objectifs généraux** du programme sont :

- 1) Créer un sentiment d'appartenance au groupe.
- 2) Développer des liens avec des acteurs positifs de la communauté.
- 3) Favoriser les échanges constructifs avec des personnes significatives pour le jeune.
- 4) Développer un filet de sécurité pour les jeunes.
- 5) Développer une relation positive et significative avec un adulte de confiance.
- 6) Susciter la réflexion quant à leurs propres intérêts.
- 7) Amener les jeunes à mieux se connaître.
- 8) Permettre aux jeunes de participer à un projet de groupe.
- 9) Amener les jeunes à développer des compétences.
- 10) Permettre aux jeunes de vivre du succès et ainsi répondre à son besoin de reconnaissance.
- 11) Donner accès aux jeunes à des moments de vie normalisant.

Bien que le programme *RAF* soit inspiré du « Groupe de projet et de soutien » (*GPS*) du CIUSSS de la Capitale-Nationale, l'initiative actuelle se veut différente étant donné les activités qui y sont proposées et la possibilité pour le jeune de participer à un projet de développement social.

Brièvement, le programme consiste à rassembler un groupe de jeunes à haut risque de fugue pour un atelier hebdomadaire d'environ trois à quatre heures. Ce groupe est animé par deux éducateurs du service de soutien à l'intervention de réadaptation (SSIR). Les participants se réunissent dans un local identifié et aménagé de façon ludique pour répondre aux besoins des différentes activités qui y seront proposées. Le local est situé dans une zone sécuritaire afin que les jeunes puissent y participer, peu importe leur niveau de risque associé à la fugue au moment de l'activité. La mise en relation des jeunes se fait selon un calendrier cyclique qui se déroule sur quatre semaines.

Semaine 1 : Activité ludique.

Semaine 2 : Présentation d'une activité par une personne ayant un intérêt marqué voir une passion pour un loisir.

Semaine 3 : Présentation d'une activité clinique ou d'un métier.

Semaine 4 : Développement d'un projet à vocation sociale.

Chacun des thèmes du calendrier comporte des **objectifs spécifiques** y étant associés. Les lignes qui suivent font donc état des objectifs pour chacun des thèmes abordés dans le cadre du programme.

Dans la **semaine 1**, le thème abordé est l'activité ludique. Les objectifs sont :

- 1) Créer un sentiment d'appartenance au groupe.
- 2) Développer un espace dans lequel les jeunes pourront bénéficier d'un soutien par et pour les pairs.
- 3) Développer un espace dans lequel les jeunes pourront bénéficier d'une écoute active par des intervenants.
- 4) Permettre l'échange avec des acteurs du milieu communautaire et ainsi élargir leur filet de sécurité en cas de fugue.
- 5) Permettre l'échange et la réalisation d'activités avec les parents ou des personnes significatives pour le jeune et ainsi resserrer les liens entre eux.
- 6) Prendre une distance temporaire de leur milieu de vie.
- 7) Avoir du plaisir.

Dans la **semaine 2**, le thème abordé est la présentation d'une activité de type passe-temps par un invité. Les objectifs sont :

- 1) Découvrir des activités stimulantes.
- 2) Apprendre à découvrir des intérêts personnels pour une activité.
- 3) Développer des compétences liées à la pratique de cette activité.
- 4) Développer des fonctions exécutives par la pratique d'une activité.
- 5) Découvrir une activité permettant la gestion des émotions.
- 6) Développer une facette de son identité.
- 7) Développer de l'estime personnelle.

Dans la **semaine 3**, le thème abordé est la présentation d'une activité clinique ou d'un métier. Les objectifs sont :

Pour les activités cliniques présentées :

- 1) Développer une réflexion quant à un thème clinique abordé.
- 2) Faire les apprentissages étant associés au thème abordé.
- 3) Développer et pratiquer, lorsque requis, les habiletés liées à cette activité.
- 4) Connaître les enjeux et les impacts de certaines problématiques présentées.
- 5) Être mieux outillés pour faire face aux problématiques exposées.

Pour la présentation d'un métier :

- 1) Découvrir les compétences nécessaires à l'occupation d'un emploi.
- 2) Apprendre les habiletés sociales en contexte de recherche d'emploi.
- 3) Découvrir différents métiers, leurs avantages et les difficultés qui y sont reliées.
- 4) Amorcer une réflexion quant à leur intérêt pour un type d'emploi.
- 5) Amorcer une réflexion sur leurs aptitudes et habiletés personnelles en lien avec l'emploi.

Dans la **semaine 4**, le thème abordé est le développement d'un projet à vocation sociale. Les objectifs sont :

- 1) Conscientiser les jeunes aux causes sociales et à leur rôle possible dans celles-ci.
- 2) Permettre aux jeunes de se positionner face à des enjeux sociétaux.
- 3) Faire découvrir aux jeunes des moyens d'action prosociale et licites afin de contribuer à une cause.

- 4) Par les moyens d'action élaborés dans le développement du projet, leur permettre de constater leur capacité à modifier une situation.
- 5) Permettre aux jeunes de constater que les mécanismes d'action déployés peuvent également être utiles dans la modification de toutes situations, dont la leur.
- 6) Développer des fonctions exécutives par le développement du projet.
- 7) Développer de l'empathie.
- 8) Développer de l'estime de soi.

Approches d'intervention

Le présent programme est développé selon les principes d'intervention de la psychoéducation. Ainsi, il est réalisé en tenant compte des 13 composantes d'une activité réadaptative. En ce sens, la structure du programme compte des objectifs généraux et spécifiques : un programme à animer auprès des jeunes par les éducateurs, des moyens de mise en interaction, un code de vie et les procédures qui l'accompagne, un système de responsabilités et un système d'évaluation et de reconnaissance. Les questions du temps et de l'espace sont également exposées dans le programme actuel. De plus, les huit opérations professionnelles définies par la méthode psychoéducative sont utilisées dans la dispensation du programme. Ainsi, une évaluation préintervention est réalisée auprès de chaque jeune souhaitant rejoindre le groupe. Cette évaluation se réalise en utilisant une évaluation fonctionnelle sommaire en lien avec l'approche cognitive comportementale. En fonction des résultats de cette dernière, les jeunes ciblent un objectif à atteindre dans le cadre du programme. Il s'agit ici de planifier le résultat à atteindre. De plus, chaque activité doit être organisée afin d'assurer son bon déroulement. Les ateliers sont animés et les différentes observations réalisées par les éducateurs responsables de l'activité peuvent être utilisées lors des interventions et retours avec les jeunes. Une évaluation post-intervention permet de valider l'atteinte de l'objectif fixé au départ avec le participant. Tout au long du programme, un système de communication efficace est mis en place entre les éducateurs responsables de l'activité, l'éducateur de suivi et, lorsque nécessaire, avec l'équipe réadaptative.

Les animateurs du programme mettent en application l'ensemble des schèmes relationnels, dont fait état le modèle psychoéducatif. Ainsi, les éducateurs responsables de l'animation doivent faire preuve de considération, d'empathie, de congruence, de confiance, de sécurité et de disponibilité avec les participants. Il s'agit de schèmes relationnels importants dans la mise en place de toutes relations avec des jeunes ayant de multiples problématiques possiblement générés par des traumatismes complexes.

Dans cet ordre d'idées, la philosophie d'intervention déployée dans le programme actuel tient compte de plusieurs concepts des pratiques sensibles aux traumatismes, dont le modèle d'intervention « Attachement-régulation des affects-compétence » (ARC). Ce modèle consiste en une pratique sensible à la notion de trauma et est composé essentiellement de techniques cognitives comportementales et psychoéducatives. Ce modèle propose « 10 cibles d'intervention qui se regroupent autour des trois grands domaines identifiés [...] :

Attachement : 1) routines et rituels 2) gestion des émotions des adultes responsables 3) ajustement empathique des adultes responsables et 4) constance et renforcement;

Régulation des affects : 5) identification 6) expression et 7) modulation des émotions;

Compétences : 8) fonctions exécutives 9) identité et 10) intégration des événements traumatiques. »⁷

Parmi ces cibles d'intervention, nous retenons, aux fins des objectifs de ce programme, des notions du domaine de l'attachement. Ainsi, les intervenants responsables de l'activité reçoivent les participants dans un milieu d'intervention sécurisant. Les animateurs font preuve d'écoute active et accueillent les jeunes avec leurs difficultés en faisant preuve d'ouverture, d'empathie et de bienveillance. Ils sont en mesure de comprendre que ces jeunes sont susceptibles d'avoir vécu un trauma et que leurs comportements sont une stratégie d'adaptation à celui-ci. Ils sont ainsi en mesure d'ajuster leur propre intervention à leur réalité.

De plus, le programme vise le développement des fonctions exécutives et de l'identité associées au domaine du développement des compétences. Les ateliers en lien avec l'animation d'activités cliniques et d'employabilités visent le développement d'habiletés de plusieurs ordres et ont pour but l'amorce d'une réflexion quant à l'identité. Plusieurs des activités visent le développement des fonctions exécutives, dont les ateliers en lien avec l'engagement social. Au travers de ces activités, les jeunes sont appelés à réfléchir, planifier, organiser et mettre en œuvre un projet.

Finalement, le programme est teinté de l'approche cognitive comportementale tant sur le plan de l'évaluation que de l'intervention. Effectivement, dès la première rencontre, les intervenants procèdent à une évaluation fonctionnelle en lien avec l'approche cognitive comportementale. Ils recherchent les éléments déclencheurs (motivations) à la fugue, les éléments qui maintiennent ce comportement et la fonction de ce dernier. Il est également important de s'attarder aux facteurs internes qui motivent la fugue telle que les pensées et les émotions vécues par le jeune. Les intervenants cherchent à mettre en place un comportement alternatif à la fugue en amenant le participant à se découvrir, à explorer des activités ludiques et plaisantes exemptes de risque, à réfléchir à un projet personnel stimulant et l'invitant à se projeter dans le futur. De plus, le développement d'habiletés sociales et personnelles est également une pierre angulaire de l'approche cognitive comportementale.

Moyens de mise en interaction

4.1 Trajectoire de référence

Lorsque l'éducateur de suivi d'un adolescent et la personne autorisée au dossier constatent, après avoir complété l'outil *historique de fugue*, qu'il est catégorisé dans les groupes 3 ou 4, ils discutent de la pertinence de le référer au *programme RAF*. Pour ce faire, l'éducateur d'accompagnement remplit le formulaire de référence prévu à cet effet. Par la suite, il achemine, par courriel, le formulaire à l'éducateur responsable des admissions au programme. Une discussion clinique a lieu entre l'éducateur d'accompagnement et l'intervenant responsable des admissions. L'objectif est de s'assurer de la capacité du jeune à participer aux différentes activités du programme et de son intérêt pour ce dernier. Ils discutent également des modalités d'accès au groupe. Ils déterminent le moment de l'évaluation initiale (voir section Programme : *évaluation sommaire cognitive comportementale*) et la date de son introduction aux activités.

⁷ Collin-Vézina D, Mc Namee, Rouleau S, Bujold, Marzinotto. Le modèle d'intervention systémique ARC, Attachement, régulation des affects et compétence tiré de Trauma complexe : Comprendre, évaluer et intervenir, sous la direction de Tristan Milot, Delphine Collin-Vézina et Natacha Godbout, Presses de l'Université du Québec, 2018, p. 234-235.

4.2 Composition du groupe

En ce qui concerne le portrait des clients susceptibles de participer au programme, nous référons le lecteur à la section *Portrait des adolescents visés par le programme*. La composition du groupe est mixte et décroisée. Ainsi, il est susceptible d'y rencontrer autant des adolescents que des adolescentes provenant des divers milieux de vie en hébergement du CRJDA de Laval incluant les unités hébergeant des jeunes en vertu de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Une évaluation particulière doit toutefois être réalisée pour ces derniers. Les jeunes contrevenants peuvent être acceptés au programme, lorsqu'il est possible de faire la démonstration qu'une problématique importante de fugue est présente dans leur dynamique et qu'elle doit être adressée avant leur libération. Une préoccupation doit être portée à ne pas mettre en interaction des victimes face à leur agresseur ou encore des jeunes en interdiction de contact.

Il est nécessaire de comprendre que le degré de motivation des participants diffère pour chacun d'entre eux, tout comme leur niveau d'intérêt à y prendre part. L'animation de l'activité doit en tenir compte et avoir pour objectif d'augmenter le degré de ces deux variables. De plus, il est nécessaire de prendre en considération que les habiletés sociales des participants peuvent être lacunaires, ce qui peut engendrer des frictions entre eux.

Le groupe est composé selon les références reçues, ce qui fait en sorte qu'une hétérogénéité est possible quant à l'âge chronologique des jeunes, leur niveau développemental, leur capacité de raisonnement, leur tempérament ainsi que la présence possible de composantes problématiques relative à la santé mentale.

Les parents des jeunes ou une personne significative pour eux peuvent être invités à se joindre à certaines activités du programme (voir section *Programme*). Le parent participe aux différentes activités, il soutient son enfant et il observe les interactions de celui-ci avec ses pairs et les intervenants. Lorsque nécessaire, il peut intervenir auprès de son enfant ou constater la façon dont les intervenants accompagnent ce dernier.

4.3 Rôles et responsabilités des animateurs

Le rôle des animateurs est de présenter les différentes activités prévues au programme de façon hebdomadaire. Ces derniers doivent susciter et encadrer les échanges entre les participants. Ils doivent également s'assurer que les participants respectent les règles établies au code de vie qu'ils ont reçu à la signature de leur contrat d'engagement.

Responsabilités des animateurs

- Échanger avec l'agent de planification, de programmation et de recherche (APPR) des besoins en ce qui concerne les partenaires à rechercher pour l'animation des divers thèmes.
- Échanger avec les différents collaborateurs susceptibles d'animer en partenariat les activités et déterminer les modalités d'animation avec eux. Ex. : contacter les conférenciers et les partenaires du milieu communautaire tel que les intervenants du TRÎL (Travail de rue Île de Laval).
- Recevoir la confirmation ou confirmer la présence des invités aux activités (parents, personnes significatives, partenaires).
- Recevoir les demandes d'adhésion au programme.
- Rencontrer les participants afin de réaliser l'évaluation sommaire initiale et mettre en place un objectif à atteindre dans le cadre de l'activité.
- Établir une collaboration avec l'éducateur d'accompagnement de l'adolescent.
- Mettre en place et ranger l'environnement physique pour la tenue des activités et la fin de celle-ci.

- Animer le contenu des différentes activités au programme *RAF*.
- Faire respecter le code de vie auprès des participants.
- Accueillir les adolescents quant à leurs différentes préoccupations.
- Transmettre, par courriel, les observations individuelles quant à la participation de l'adolescent aux ateliers dispensés à l'éducateur d'accompagnement.
- Informer directement l'équipe réadaptative en présence dès le constat d'un risque pour la clientèle.
- Organiser et participer à une rencontre trimestrielle avec l'éducateur d'accompagnement afin d'établir un bilan de participation du jeune et fixer un objectif à atteindre.
- Organiser et participer à la rencontre de bilan en présence de l'éducateur de suivi et du jeune lors du départ du programme de ce dernier.

Responsabilités de l'agent de planification, de programmation et de recherche

- Faire les recherches nécessaires afin de trouver des personnes pouvant venir présenter bénévolement aux participants de l'activité leur expérience pour un loisir ou une activité professionnelle (voir section Programme : semaine 2 et semaine 3).
- S'assurer que les invités sont exempts de casier judiciaire.

4.4 Contexte d'animation

Considérant la composition du groupe, il est impératif d'ajuster l'animation en fonction des différentes caractéristiques des participants. Les animateurs doivent chercher à motiver les adolescents à participer aux différents ateliers proposés. Ils doivent faire preuve de créativité afin de susciter la motivation et l'intérêt. En ce sens, leur animation doit être dynamique et stimulante.

Le manque d'habiletés sociales des participants crée des opportunités d'interventions pour les animateurs de l'activité. Ceux-ci doivent être en mesure de composer avec cette réalité en amenant les participants à échanger de façon prosociale plutôt qu'en préconisant un retrait de l'activité. Évidemment, dépendamment des situations, il n'est pas exclu que cette mesure puisse être appliquée lors de circonstances qui le nécessitent.

Les animateurs sont appelés à démontrer de l'ouverture quant aux différentes problématiques que les jeunes peuvent présenter et de la bienveillance dans leur réponse à celles-ci. Cette ouverture est également nécessaire face aux différents sujets abordés par les adolescents dans le cadre des échanges. À titre d'exemple, ces derniers pourraient vouloir discuter de leur envie de fuguer et il sera nécessaire de les accueillir, en temps et lieu opportun, dans cette préoccupation. Évidemment, il est important de faire le suivi avec les éducateurs de l'équipe réadaptative quant à toutes situations comportant un risque pour l'adolescent.

Les éducateurs peuvent être amenés à animer le programme avec différents partenaires. Le programme prévoit que certaines présentations sont offertes aux jeunes portant sur divers thèmes. Des invités ou des partenaires du milieu communautaire peuvent ainsi partager l'animation des ateliers. Un échange quant aux rôles et responsabilités de chacun dans l'animation doit être réalisé avant la tenue de l'activité.

4.5 Climat de groupe recherché

Il est incontournable d'instaurer une atmosphère accueillante, apaisante et sécurisante pour les participants. Selon les thèmes abordés, il est nécessaire que les rencontres soient conviviales, dynamiques et qu'elles suscitent les échanges et la créativité. Le respect et la tolérance sont au cœur des différentes interactions réalisées.

Programme

Présentation des activités

Le programme se déroule sur un calendrier récurrent de quatre semaines. Chaque semaine une activité thématique est réalisée selon la séquence établie. Lors de chaque rencontre, les participants partagent un repas et concrétisent les activités.

Semaine 1

Activité ludique

Les participants se réunissent dans un local dans lequel plusieurs activités récréatives sont à leur disposition. Ils échangent et se divertissent au fil de la rencontre. Tel que défini précédemment, l'objectif est de permettre la création d'une cohésion de groupe. Les jeunes peuvent également discuter de sujets qui les préoccupent avec les intervenants présents. De plus, les participants créent des relations avec les acteurs du milieu communautaire invités (TRÎL, En marge, etc.). Cela leur permet d'élargir le filet de sécurité en cas de fugue. À certains moments, les parents des adolescents (ou personne significative) sont présents lors de ces rencontres, ce qui favorise la communication et permet de resserrer les liens entre eux.

Exemples d'activités réalisées :

- Jeu vidéo;
- Présentation de films;
- Jeux de société;
- Bricolage;
- Sport;
- Etc.

N.B.

La visée des activités est la création de liens. L'activité est le médium au travers duquel des échanges peuvent se réaliser. Évidemment, la présentation d'un film doit se succéder par une discussion ou un échange en lien avec le film afin d'atteindre l'objectif.

Semaine 2

Présentation d'une activité ludique par un invité.

Lors du déroulement de l'activité sur ce thème, un invité vient s'entretenir avec les adolescents sur un passe-temps qu'il pratique régulièrement. Il présente les habiletés techniques requises pour réaliser l'activité et les compétences qui y sont reliées. Il explique le parcours qui l'a mené à la découverte de ce passe-temps et les motifs qui l'ont suscité à s'y engager. Il partage les raisons personnelles qui le motivent à pratiquer ce loisir. Il

souligne les bienfaits que cela lui apporte. Si possible, il fait une démonstration du loisir et invite les participants à l'expérimenter. Il explique les démarches nécessaires afin d'être en mesure d'entreprendre la pratique de cette activité. Il répond aux différentes questions des adolescents quant à ce passe-temps.

Exemples de loisirs présentés :

- Pratique d'un sport (course à pied, randonnée, escalade, cyclisme, etc.);
- Pratique d'un art martial (karaté, judo, aikido);
- Pratique d'un art visuel (peinture, bricolage, photographie, réaliser une vidéo, graphisme, graffiti, dessin, etc.);
- Pratique d'une activité musicale (jouer un instrument, écriture de chanson);
- Pratique de la danse (hip-hop, contemporaine, classique);
- Activité récréative (lecture, jeu d'échec ou de dames, *Scrabble*, etc.).

N.B. La présentation de l'activité ludique est d'une durée approximative d'une heure. Le partage du repas et des activités récréatives peuvent être réalisés pendant le reste de la période allouée.

Semaine 3

Présentation d'une activité clinique ou d'un métier

Dans le cadre de cette activité, les éducateurs ou un intervenant présentent une activité clinique en lien avec le risque de fugue. Il est également possible de faire venir un invité afin qu'il présente son métier aux participants de l'activité.

En ce qui concerne la présentation d'une activité clinique, les éducateurs responsables de l'animation dispensent l'activité ou invitent des intervenants pour le faire.

Exemples d'activités cliniques présentées :

- Activité en lien avec la toxicomanie;
- Réfléchir autrement le phénomène de la fugue;
- Ciné-discussion ayant un lien avec la thématique de la fugue;
- Activités liées au développement du jugement moral;
- Activités en lien avec la connaissance de soi (développement de l'identité).

En ce qui concerne la présentation d'un métier, un invité expose les réalités de son quotidien dans le cadre de son emploi. Il explique aux participants les critères requis pour accéder à cette occupation. Il explique son parcours pour obtenir l'emploi. Il souligne les conditions de travail (salaire, nombre d'heures de travail, avantages sociaux), mais également ce qu'il apprécie de cet emploi. Il expose les possibilités d'avancement et les objectifs qu'il se fixe en ce sens. Il souligne les conditions de vie que lui permet son emploi. Il parle des réalités de son milieu soit ce qu'il apprécie de ce travail, mais également ce qu'il trouve difficile. Il répond aux différentes questions des participants. Il est important de choisir des métiers variés qui correspondent au profil académique et aux capacités des participants ainsi qu'à leurs intérêts lorsque possible.

Exemples de métiers à présenter :

- Agent de sécurité;
- Agent ou agente administrative;
- Briqueteur;
- Camionneur;
- Coiffeur;
- Commis;
- Électricien/plombier;
- Esthétisme;
- Hôtellerie;
- Manœuvre;
- Préposé aux bénéficiaires;
- Programmeur;
- Vendeur;
- Etc.

N.B. La présentation de l'activité ludique est d'une durée approximative d'une heure. Le partage du repas et des activités récréatives peuvent être réalisés pendant le reste de la période allouée, etc.

Semaine 4

Les participants sont invités à choisir une cause sociale ou environnementale qu'ils souhaitent faire évoluer. Les animateurs de l'activité leur proposent des suggestions de causes, s'ils ne sont pas en mesure d'en proposer eux-mêmes. Ils peuvent également choisir de joindre une cause en offrant leur aide à un organisme communautaire. Ils établissent un plan d'action afin de mener à bien leur projet. Cela a pour but de les amener à développer leur fonction exécutive et leur compétence. Les participants doivent réaliser les étapes suivantes.

- 1) Choisir une cause dans laquelle s'impliquer.
- 2) Évaluer la façon de faire évoluer la situation.
- 3) Identifier les problématiques potentielles et leur façon de les résoudre.
- 4) Préparer un plan d'action et déterminer les rôles de chacun incluant une liste des étapes à suivre en vue de concrétiser le projet.
- 5) Mettre en action des tâches à réaliser.
- 6) Évaluer les retombées des actions posées et souligner les réussites du projet.

Exemples de projet à mettre en œuvre :

- Écrire un texte pour dénoncer une inégalité sociale.
- Écrire des cartes pour des personnes dans le besoin ou souffrant de solitude.
- Offrir du temps en bénévolat à une cause. Si une sortie est nécessaire, il faut évaluer le risque de fugue avec l'éducateur de suivi de l'adolescent.
- Nettoyer un espace vert en ramassant les débris. Évidemment, il est nécessaire d'évaluer quels participants peuvent réaliser cette activité. À titre d'exemple, après consultation des éducateurs d'accompagnement, il est possible que seuls trois ou quatre jeunes puissent sortir pour réaliser l'activité. Toutefois, les autres participants qui sont à haut risque de fugue au moment du déroulement de l'activité peuvent produire des pancartes sur l'importance de respecter l'environnement.

Espace et temps

Moment des activités

L'activité se déroule un soir de semaine. Elle a lieu sur une période d'environ quatre heures. Le calendrier de quatre semaines est rotatif. Ainsi chaque thème est abordé aux quatre semaines.

Lieu

Le programme se dispense dans un lieu propice à l'échange et dans lequel seuls les participants de l'activité s'y retrouvent. Le local doit être en zone sécuritaire en raison du risque de fugues des adolescents participant au programme. Il doit également être exempt de matériel dangereux en raison des problématiques comportementales potentielles des participants.

Si le lieu n'est pas dédié uniquement à la dispensation du programme, il doit disposer d'un local de rangement pour le mobilier nécessaire à la tenue de l'activité. Le local doit être suffisamment grand pour recevoir environ 8 participants, les animateurs et les invités. Il est donc possible qu'à certains moments 20 personnes se partagent l'espace du local.

Le lieu désigné doit pouvoir disposer, si possible, d'un accès à des installations sanitaires. De plus, le partage d'un repas à chaque rencontre fait en sorte qu'il est souhaitable que les participants puissent avoir accès à un micro-ondes et à un lavabo.

Matériel

Plusieurs éléments composent l'aménagement du local. Voici une liste non exhaustive du matériel requis :

- Tables pliantes (repas);
- Chaises pliantes;
- Fauteuils style « Bean Bag » (X 10);
- Télévision sur chariot;
- Consoles de jeu vidéo (jeux et accessoires);
- Lecteur DVD Blu-ray;
- Ordinateur portable/imprimante;
- Haut-parleur Bluetooth;
- Micro-ondes;
- Lumières d'ambiance;
- Paravent;
- Table de ping-pong/Mississippi ou autres;
- Filmographie en lien avec le thème de la fugue;
- Jeux de société dédiés (fonctions exécutives);
- Matériel artistique (canevas de peinture, pinceau, peinture, papier, crayons et autres);
- Matériel informatique en lien avec la composition de musique (logiciel, microphone);
- Coffre de rangement sécuritaire.

Système d'évaluation et de reconnaissance

7.1 Évaluation sommaire cognitive comportementale

À la suite de la réception du formulaire de demande d'admission au programme *RAF*, l'éducateur responsable prévoit une rencontre avec le jeune afin de produire une brève évaluation, de type cognitive comportementale. Il recherche les motivations ou éléments déclencheurs des fugues de l'adolescent. Il remplit le formulaire d'évaluation (voir annexe) en se renseignant sur les éléments qui déclenchent le comportement de fugue, les facteurs internes ressentis par le jeune tels que les pensées et les émotions, sur les conséquences positives ou négatives vécues par ce dernier à la suite de son départ et sur la fonction de ce comportement. Il établit avec lui l'objectif de découvrir au travers de sa participation au programme une alternative à son comportement de fugue. Une brève formation portant sur la façon de réaliser cette évaluation de type cognitive comportementale est requise avant d'être en mesure de la produire.

7.2 Évaluation trimestrielle

L'évaluation trimestrielle se déroule en présence de l'adolescent, de l'éducateur responsable du programme et de l'éducateur de suivi. Lors de cette évaluation, un retour sur l'objectif initial est réalisé afin d'évaluer l'évolution de l'adolescent dans sa recherche et la mise en place d'alternatives à la fugue. Le résumé de la rencontre est consigné dans le système PIJ par l'éducateur de suivi.

7.3 Évaluation terminale

L'évaluation terminale a lieu lors du départ du jeune du programme. Le départ peut être lié à la réussite de l'objectif fixé, à la fin des services d'hébergement ou à un désistement du jeune. Lors de cette évaluation, l'évolution positive de l'adolescent est soulignée. Un diplôme (voir annexe) lié à la réussite du programme est remis à l'adolescent lors de l'atteinte de l'objectif fixé. Lorsque l'objectif déterminé n'est pas atteint, les facteurs de risque à la fugue résiduels sont nommés au jeune afin de le conscientiser et de l'inciter à poursuivre sa recherche de scénarios alternatifs à la fugue. Lors de cette rencontre, l'éducateur responsable du programme, l'éducateur de suivi et le jeune sont présents. Les parents et la personne autorisée sont également invités à participer à la rencontre.

Code de vie et procédures

Au moment de son admission, le participant se voit présenter le code de vie à respecter lors des rencontres de participation au programme. Il en prend connaissance avec l'éducateur responsable de l'admission. L'essence du code de vie repose principalement sur les valeurs du respect de soi, du respect de l'environnement et du respect des autres. Le participant doit signer le code de vie afin de pouvoir participer au programme. Une copie du code de vie est placée en annexe du présent document.

CONCLUSION

Le programme *RAF* vise à permettre aux adolescents de créer des liens avec d'autres jeunes ayant une réalité similaire et des adultes de confiance. La participation au programme de façon récurrente renforce le sentiment d'appartenance. La présence d'intervenants de la communauté lors de certaines rencontres permet au jeune d'identifier des ressources disponibles dans le milieu en cas de situation de fugue. Cela favorise ainsi la mise en place d'un certain filet de sécurité pour le jeune. Les parents ou les personnes significatives des participants sont également invités à différentes activités. Cela permet de renforcer les liens avec leurs milieux.

Plusieurs ateliers sont proposés aux jeunes par l'intermédiaire du programme. Des activités cliniques en lien avec les besoins des jeunes sont animées auprès de ceux-ci. De plus, des invités viennent présenter des loisirs qu'ils pratiquent ou encore leur métier afin d'amener les jeunes à découvrir différents intérêts et, possiblement, un projet personnel motivant. Ce dernier peut devenir, pour certains participants, une alternative à la fugue. Ces moments de rencontres permettent aux jeunes de mieux se connaître et s'ils prennent la décision de pratiquer un nouveau loisir ou de s'investir dans une démarche scolaire ou d'employabilité, leur estime de soi peut en être augmentée.

Finalement, l'implication dans une cause à vocation sociale permet à l'adolescent de participer à un projet utile, dans lequel il doit développer ses capacités à élaborer, planifier et mettre en œuvre un projet. La réalisation de ce dernier lui permet de développer ses fonctions exécutives, mais surtout de réaliser le pouvoir d'action dont il dispose, de l'influence qu'il peut avoir, de la différence qu'il peut faire par son implication et du succès qu'il peut vivre. Ultiment, nous souhaitons qu'il soit en mesure de comprendre qu'il dispose de ce même pouvoir dans ses choix, sur sa vie.

Programme RAF

Admission au programme *Recherche d'alternatives à la fugue (RAF)*

Dans le cadre de l'admission au programme *RAF*, une évaluation initiale est nécessaire afin de bien circonscrire les éléments déclencheurs favorisant la fugue, les circonstances maintenant ce comportement et la fonction de ce dernier. Le présent formulaire a pour fonction de consigner ces éléments à la suite de l'évaluation sommaire de type cognitive comportementale réalisée avec l'adolescent ou l'adolescente. Il est important de noter que cette évaluation sommaire est inspirée des entrevues alternatives semi-structurées de l'évaluation fonctionnelle de Boscoville.

N.B. Une formation est nécessaire afin de réaliser la présente entrevue avec le participant.

Date de l'entrevue :

Unité :

Nom du participant :

No dossier PIJ :

Questions

Éléments déclencheurs, pensées et émotions en lien avec le comportement de fugue.

- 1) Que se passe-t-il juste avant que tu fasses une fugue?

- 2) Quels sont les motifs/raisons qui t'amènent à vouloir fuguer?

- 3) Comment te sens-tu avant de faire une fugue?

- 4) Que te dis-tu avant de faire une fugue?

Conséquences positives ou négatives à la suite du comportement de fugue.

- 5) Que se passe-t-il à la suite de ta fugue?

- 6) Que fais-tu après avoir quitté ton milieu de vie?
(Ex. : rejoindre mes amis, aller chez mes parents, consommer, etc.)

- 7) Comment te sens-tu à la suite de ta fugue? (Ex. : bien, libre, etc.)

- 8) Quelles sont tes pensées à la suite de ta fugue?
(Ex. : Je vais avoir du fun, je peux faire ce que je veux, etc.)

- 9) Quel est ton objectif en fuguant? (Ex. : rejoindre mes amis, consommer, etc.)

- 10) Considères-tu avoir atteint ton ou tes objectifs?

Résumé de l'évaluation

Éléments déclencheurs :

Conséquences :

Fonction du comportement : (ex. : voir des amis, aller consommer, etc.)

Objectifs à atteindre par la participation au programme. (Encercler la réponse)

- A) Apprendre à mieux me connaître.
- B) Intégrer un groupe et réaliser des activités.
- C) Découvrir de nouveaux loisirs.
- D) En apprendre davantage sur des métiers (projets personnels).
- E) M'impliquer dans un projet.
- F) Autre :

Signature, consentement et engagement.

Par la présente, je consens à participer au programme *RAF* et je m'engage à faire des efforts pour atteindre mon objectif.

Jeune

Éducateur d'accompagnement

Éducateurs du programme

Programme RAF

CODE DE VIE

PROGRAMME RECHERCHE D'ALTERNATIVES À LA FUGUE (RAF)

Le code de vie du programme **RAF** vise à s'assurer du bon déroulement des ateliers dispensés auprès des participants. Il repose sur une valeur essentielle nécessaire au bon fonctionnement d'une vie de groupe soit :

- 1) Le respect de soi;
- 2) Le respect des autres;
- 3) Le respect de l'environnement.

Les animateurs et responsables du programme s'engagent face aux participants à :

- Les respecter;
- Leur apporter aide et soutien;
- Leur offrir une écoute attentive;
- Leur offrir un accompagnement adapté et bienveillant;
- Être dynamique;
- Croire en leur potentiel.

L'adolescent souhaitant participer au programme **RAF** doit s'engager à :

- Respecter les animateurs/invités et les autres participants;
- Respecter l'environnement et le matériel fourni;
- S'impliquer dans les différents ateliers et activités dispensés;
- Démontrer de l'ouverture à explorer de nouvelles activités ou de nouveaux projets;
- Avoir une attitude positive tout au long du programme;
- Fournir des efforts dans l'atteinte des objectifs.

Signature

J'ai lu et pris connaissance du présent code de vie.

Je m'engage à respecter l'ensemble des attentes ou règles mentionnées.

Participant

Date

Responsable du programme

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval**

Québec 